

Rapport d'activité Présenté par le Secrétaire général, Gérard Martin

L'année associative 2012/2013 a commencé dans l'euphorie :

- résultat des législatives qui voyait entrer au parlement 8 députés membres de notre association.
- nomination de notre amie Hélène Conway-Mouret militante de longue date de Français du monde comme Ministre déléguée
- annonce d'une réforme de la représentation des français établis hors de France visant à une meilleure proximité des élus
- suppression de la PEC que nous avons toujours combattue et réflexion sur un nouveau système plus juste d'attribution des bourses

Elle s'est avérée une année lourde et difficile ponctuée par :

- l'invalidation des élections de Corinne Narassiguin et de Daphna Poznanski-Benhamou et surtout par l'interdiction qui leur est faite de se représenter ;
- le rejet par le groupe des élus du projet initial de réforme de l'AFE
- la menace sur notre utilité publique que nous avons réussi à conserver moyennant le renoncement au financement des campagnes électorales
- les crises dans les pays du pourtour méditerranéen et en Afrique

Dans ce cadre –obligation de remplir sa fonction civique conformément à son objectif social-, Français du monde-adfe s'impliquera dans les comités de campagne qui s'engageront à défendre l'unité de la gauche pour les élections (cf. texte d'orientation proposé au vote de l'Assemblée générale).

Aussi avons-nous beaucoup travaillé pour rapprocher les points de vue sur la réforme de l'AFE, contribuer à un système de bourses plus juste, faire valoir la richesse de l'enseignement français à l'étranger qu'il ne faut pas affaiblir même en ces temps de crise. Nous avons continué à renforcer notre notoriété et les services à nos adhérents en développant notre communication et en développant des partenariats.....

I. Activités du siège

Nos statuts votés à l'AG 2011 ont été validés par le Conseil d'Etat (arrêté du 21 février 2013).

1 - Bureau national

Suite au renouvellement du conseil d'administration et à l'élection du nouveau Bureau national lors de l'AG 2012, le Bureau est constitué ainsi :

- Monique Cerisier ben Guiga, présidente
- Boris Faure, vice-président
- Gérard Martin, secrétaire général
- Michèle Bloch, trésorière, chargée de l'enseignement
- Cybèle Bouteiller : chargée des droits de l'homme et du collectif LGBT ; lectorat de notre magazine « Français du monde » ; administration du forum

- Catherine Libeaut : développement, liens avec les ONG
- Mehdi ben Lahcen : emploi, formation professionnelle.

Suite à la démission de Boris Faure, qui est devenu le premier secrétaire de la FFE du PS, Marie-Pascale Avignon-Vernet est devenue membre du Bureau national après consultation pour appel à candidature des membres du CA en février 2013. Mehdi ben Lahcen est devenu vice-président.

Les 3 permanentes assurent les tâches suivantes par délégation du Bureau national et sous sa responsabilité

Isabelle Chardonnet : responsable de l'accueil, du secrétariat administratif (adhésions et cotisations des membres), de l'actualisation du site, de la mise en page du magazine « Français du monde », de la gestion administrative du forum et participe à la gestion de crise.

Laurence Deglane : responsable des relations avec les sections, de l'appui à l'organisation des coordinations régionales, des nouveaux moyens de communication : lettre d'information électronique/blog/site/Facebook/twitter, informatique (animation stage/ newsletter), graphisme – et participe à la gestion de crise

Mélina Frangiadakis : rédactrice en chef du magazine Français du monde, responsable de la communication externe de l'association (site, facebook, twitter, communiqués), des relations avec les partenaires, de la collecte de publicité et de la rédaction des comptes rendus des réunions statutaires du Bureau national (BN) et du Conseil d'administration (CA).

Elle est au service du Groupe des élus Français du monde-adfe à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) :

- préparation et organisation des sessions
- rédaction des comptes rendus des réunions du groupe
- recherches à la demande des élus.

2 - Organismes auxquels participe Français du monde-adfe

Siègent aux conseils d'administration de :

La Caisse des Français de l'Etranger (CFE) : Monique Morales, Vice-présidente

Le Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR) : Marie-Pascale Avignon-Vernet

La Mission Laïque Française : Monique Cerisier ben Guiga, Michèle Bloch, François Nicoullaud.

Solidarité Laïque : Mona Muraccioli.

L'AEFE : Chantal Picharles.

CNB (commission nationale des bourses) : Michèle Bloch

La commission permanente pour la protection et l'action sociale (CPPAS) : Marion Berthoud et Armanda Miranda

3 - Les moyens mis en place pour renforcer notre présence dans le monde

✓ - Formation des membres de l'association

✓

- Ateliers 2012 :

- Formation à l'envoi de lettres électronique.
- Elections à l'AFE : - Encadrement législatif et réglementaire des élections.
 - Méthodes pour une campagne électorale efficace
 - Logistique de la campagne
 - Thèmes de campagne.

- Ateliers 2013 :

- Communication internet (sites poussins, réseaux sociaux) ;
- Formation des responsables qui siègent en commission locale des bourses ;
- Election à l'Assemblée des Français de l'étranger.

✓ Un soutien du siège à nos sections

- mise à jour de leur base de données
 - suivi régulier des sections
 - envoi de 63 circulaires aux responsables de sections (24/07/2013), circulaires relayées dans le coin des adhérents de notre site internet
 - création de nouvelles sections / envoi du kit : « création d'une section ».
-
- **Communication de l'association**

Des partenariats enrichis

Avec l'aide des membres du Bureau national, Mélina Frangiadakis met en place et suit des **partenariats** qui prennent la forme d'échanges de visibilité et de services et/ou de partenariats éditoriaux. Ces partenariats participent au renforcement de la notoriété de l'association. Ils sont mis en place dans l'intérêt des sections et des adhérents, il importe donc que les responsables des sections en fassent le meilleur usage.

Tous les partenaires de l'association figurent sur le site www.francais-du-monde.org dans une rubrique qui leur est dédiée (« nos partenaires ») et que nous vous invitons à consulter régulièrement.

Trois nouveaux partenariats importants ont été mis en place cette année :

- Le **MOCI** (Moniteur du Commerce International) est un média d'information à destination des entreprises et des cadres tournés vers les affaires internationales (Import, Export et Investissements). **Votre adhésion à Français du monde-adfe vous permet de bénéficier de 30% de réduction sur les tarifs d'abonnement indiqués.**
- **Assinter-assurances internationales** est une compagnie d'assurance qui propose des couvertures complètes ou en complément de la Caisse des Français de l'étranger (CFE). Assinter offre **une réduction de 5% aux adhérents de Français du monde-adfe sur certains contrats de couverture maladie et de prévoyance.**
- La **Fondation Education contre le racisme de Lilian Thuram** est également partenaire de notre association depuis le début de l'année. Lilian Thuram a accepté de donner une longue interview pour le magazine de notre association (à lire dans « Français du monde » n°173) et nous avons fait bénéficier les sections qui l'ont demandé de DVD de la fondation visant à organiser des projections-débats sur le thème de l'égalité.

D'autres partenariats sont actuellement à l'étude (avec l'AFM-Téléthon qui mobilisera pour la première fois cette année les Français à l'étranger, et avec une épicerie en ligne prête à faire bénéficier les adhérents de Français du monde-adfe de réductions) au moment où nous rédigeons ce rapport.

Nous avons également renforcé notre collaboration avec **Solidarité Laïque**, ONG qui œuvre dans le domaine de l'éducation, et qui est un partenaire de longue date de Français du monde-adfe. Notre association est membre de Solidarité Laïque. Nous offrons à cette ONG de la visibilité sur nos supports de communication et Solidarité Laïque contribue à faire vivre notre site Internet en nous adressant

chaque mois une chronique sur son secteur d'expertise (« l'aide française à l'éducation », « éduquer au don », « construire un projet à l'international », etc.).

Les partenariats nous permettent donc aussi de mettre les valeurs que nous défendons en pratique.

4 - Communication interne

Nous avons poursuivi notre effort de communication interne et externe. La lettre d'information électronique bimensuelle est envoyée désormais à 1 000 000 exemplaires contre 500 000 antérieurement.

Nous avons fait un travail de fond afin de développer la notoriété, la représentativité et la présence de notre association dans le monde par la relance de sections peu actives et la création de nouvelles sections dans des zones où nous n'étions pas présents.

✓ « Français du monde »

Avec quatre parutions annuelles pour la première fois en 2013, notre magazine trouve son nouveau rythme de parution.

Depuis la dernière assemblée générale, quatre numéros sont donc parus :

- N°171 : « L'expatriation sans filet »
- N°172 : « Pour une société moins individualiste »
- N°173 : « Des familles plurielles et singulières à travers le monde »
- N°174 : « Quelle sécurité pour les Français à l'étranger »

Nous remercions l'ensemble des adhérents qui ont contribué à la rédaction de ces numéros. Ce sont ces contributions qui confèrent à notre revue toute sa qualité.

Nous remercions aussi les nombreuses personnalités qui ont accepté d'être interviewées cette année : Elie Cohen, économiste ; Anne-Marie Descôtes, directrice de l'AEFE ; Françoise Larribe, ex-otage dont l'époux, Daniel Larribe, est hélas toujours retenu par AQMI ; Didier Le Bret, directeur du Centre de crise du ministère des Affaires étrangères ; Marie-Christine Saragosse, présidente-directrice générale de l'Audiovisuel extérieur de la France ; Lilian Thuram, en sa qualité de président de la Fondation Education contre le racisme.

Le prochain numéro (n° 175) traite des défis sanitaires dans la mondialisation sortira courant septembre et c'est le plus éminent spécialiste des maladies infectieuses en France qui nous a consacré un entretien, le Professeur François Bricaire Chef du service des maladies infectieuses et tropicales de l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris.

La qualité de ces intervenants confirme le sérieux de notre journal associatif.

✓ **Forum des Adhérents**

290 adhérents sont membres du Forum.

Force a été de constater que ce forum ne remplit pas sa fonction première d'échange d'informations sur des questions pratiques de vie quotidienne, des activités entre les adhérents et les sections. En revanche bon nombre de messages à caractère politique et polémique s'y retrouvent. En conséquence et pour permettre aux modérateurs – permanentes du siège incluses (cf. BN du 8 juin 2013) - d'exercer au mieux leur fonction de modération, le BN propose de modifier la charte du forum par l'ajout de deux clauses :

- l'une obligeant les auteurs à rédiger un objet suffisamment informatif et conforme au contenu du message

- l'autre limitant à un le nombre de message par jour et par auteur.

✓ **Lettre d'information électronique / newsletter**

- Des newsletters bimensuelles sont envoyées par le siège. De mai 2012 à avril 2013 : 500 000 exemplaires. Depuis mars 2013 elles sont envoyées à 1 000 000 de destinataires. Il en résulte une augmentation substantielle du coût de notre abonnement Mailpro. Cet investissement est indispensable à la notoriété de l'association dans le monde, en particulier dans les zones où nous ne sommes pas ou peu représentés.

Chaque envoi de cette newsletter mobilise les permanentes qui répondent aux nombreux mails reçus pour demande d'information et pour la mise à jour des adresses électroniques.

✓ **Site de Français du monde-adfe**

- L'adhésion en ligne fonctionne depuis avril dernier 2011. Depuis le 1^{er} septembre 2012 nous avons enregistré 205 adhésions en ligne en provenance de toutes les régions du monde.

Le site est mis à jour par nos permanentes et les membres du Bureau plusieurs fois par semaine voire plusieurs fois par jour en fonction de l'actualité. Les membres du CA sont appelés à fournir des articles. Particulièrement utile pour informer les Français de l'étranger sur tous les problèmes qui se posent à eux, c'est aussi l'outil principal de notre communication civique : la réforme de la représentation des Français de l'étranger, l'inscription sur les listes électorales consulaires, les différentes possibilités de voter. Ce site est aussi un support essentiel pour communiquer nos points de vue et réactions au regard de l'actualité.

✓ **Facebook**

- Notre association y est présente depuis 2009. Le but est de donner une plus grande visibilité de l'association à destination notamment d'un public plus jeune.

En août, nous avons 5176 « amis facebook ».

✓ **Twitter**

- 262 abonnés ; l'association a posté 387 twits (au 19 juillet 2013)

II - Situation internationale

Nous sommes en relation constante avec la cellule de crise et le cabinet de la ministre déléguée. Informés des difficultés rencontrées par nos compatriotes, nous-nous mettons très rapidement en relation avec les responsables de section qui nous informent de la situation voire de leurs besoins.

Mali : liens avec la section pour suivre l'évolution de la situation, interventions auprès du MAE et de l'AEFE au sujet de la fermeture des établissements scolaires et de la situation financières des écoles homologuées.

Centrafrique – contacts réguliers avec la section début janvier, puis en mars (Bangui occupé, maisons pillées...), messages de soutien. Plusieurs Français résidant à Bangui nous ont informés de la situation extrêmement difficile sinon terrifiante dans laquelle ils vivaient depuis janvier : la présidente a rencontré le directeur du Centre de crise et envoyé ces témoignages à la ministre en charge des Français de l'étranger (le 17 mai) et à l'ambassadeur de France à Bangui.

Lycée français déconventionné, personnels résidents et expatriés déplacés ou rapatriés. Les interventions conjuguées de notre présidente et de la sénatrice Kalliopi Ango Ela ont été fortes et multiples.

III - Activités par secteur

Enseignement français à l'étranger - Michèle Bloch

Une année marquée par les crises :

- crise économique qui pousse à une réflexion sur la viabilité ou le statut de certains établissements (Madagascar – Espagne- Maroc),
- crises politiques dans les pays du Bassin Méditerranéen et en Afrique provoquant la fermeture d'établissements pour des raisons de sécurité,
- et les réformes :
- Réforme des bourses et réflexion sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger.

Outre les contacts réguliers que nous avons avec l'AEFE et la MLF afin de relayer les demandes des parents d'élèves et des personnels ou d'éclaircir certains points, nous avons participé à 7 réunions de la CNB, 4 de la MLF, 2 de la commission sur l'avenir de l'EFE, 2 de la FAPÉE.

Bourses scolaires

Nous avons répondu à plus de 300 mails tant pour gérer les suites de la suppression de la PEC que pour expliquer la réforme ou répondre à des questions portant sur des cas particuliers ou des recours. Nous avons envoyé en circulaire à toutes les sections un Power point explicatif du nouveau système des bourses, ainsi que les comptes rendu des trois réunions de travail sur la réforme et des deux CNB. Ces comptes rendus sont sur le site de français du monde.

Réforme des bourses, elle est radicale puisque les points de charge disparaissent. Le droit à bourses repose désormais sur trois piliers : les revenus nets d'impôts et de charges sociales, le montant des frais de scolarité et la composition de la famille. Le quotient familial obtenu est converti en euros sur la base du taux de chancellerie (Tx) et pondéré par un indice de parité de pouvoir d'achat (IPA) correspondant à la ville de localisation du poste diplomatique ou consulaire.

Nous avons pu faire évoluer le projet qui nous était présenté lors des réunions de travail, et avons obtenu :

- la création d'un quotient minimum (3 000 €) à partir duquel une famille obtient une quotité de 100%
- le passage de 0,2 à 0,5 la part de chaque enfant
- pour les familles monoparentales une part familiale de 1,5
- enfant handicapé donnant droit à 0,5 part supplémentaire
- prise en compte des tous les enfants effectivement à charge jusqu'à 25 ans
- pour les parents divorcés seules les ressources du demandeur ayant la garde des enfants sont considérées (revenu et pension alimentaire versée par l'ex-conjoint)
- non prise en compte des crédits à la consommation et du téléphone mis à disposition par l'employeur dans le calcul des revenus

La première année de mise en place devrait permettre de réajuster certains paramètres du nouveau système s'il s'avérait qu'il génère des injustices ou des effets pervers.

Cadre budgétaire (Nota : le projet de loi de finances prévoit pour tous les ministères une réserve de précaution de 6% des crédits).

	Dotation Bourses en millions d'euros	Dotation PEC en millions d'euros
2011 (PEC Plafonnée)	79,5	32,6
2012	93,6	31,9
Évaluation des besoins	97	43
Suppression PEC puisqu'injuste et non financée		
2013	110,3	
2014	118,8	
2015	125,5	

Cette augmentation (+ 16,7M€) de la dotation des bourses devrait permettre de faire face à l'évolution prévue du nombre de boursiers (+ 5,5% par an) et à celle du montant des bourses accordées (+ 7,2 %).

La réforme du système des bourses a comme objectifs :

- de diminuer ou supprimer les inégalités entre les familles d'un même pays (système actuel avantage les familles aux revenus élevés et aux charges élevées)
- de réduire les inégalités entre les familles de pays différents par une évaluation plus rigoureuse du coût de la vie
- de rendre le système des bourses plus équitable et plus démocratique
- de l'ouvrir à plus de familles
- de garantir la soutenabilité du dispositif des bourses à moyen et long terme afin de garantir aux familles un système stable tout au long de la scolarisation de leurs enfants.

Le bilan de la CNB s'établit comme suit : 23 157 boursiers pour un montant de 90,72 M€

Le résultat des **premières commissions** ne permet pas de tirer des conclusions sur l'impact de la réforme eu égard au nombre important de demandes ajournées (1 889) qui devront être étudiées en CLB 2 et aux recours qui pourront être présentés sur les dossiers rejetés (3 620).

Grace au travail des commissions locales les familles bénéficiaires de bourses à 100% ont été protégées lorsque leur situation le justifiait. Elles représentent 44% des familles boursières alors que le calcul théorique en donnait 40% et que dans l'ancien système elles en représentaient 60%.

Il faudra veiller à ce que les familles qui n'obtiennent plus 100% de quotité puissent assumer les frais restant à leur charge et à ce que soient effectifs les ajustements qui s'avèreraient nécessaires afin de respecter objectifs d'équité et de justice de la réforme.

Les familles bénéficiaires de la mesure d'atténuation qui limite à 20 % la baisse de quotité lorsque la situation financière est inchangée doivent être avisées que cette mesure n'est valable que pour cette année de transition.

Espérons que le triennum qui sanctuarise l'augmentation du budget des bourses, au titre de la priorité donnée à l'enseignement par le chef de l'État, ne sera pas remis en question dans le contexte de crise économique qui pèse sur tous.

FLAM

L'AEFE a adressé à l'ensemble des associations un questionnaire portant sur les modalités de la dégressivité des subventions servies par l'AEFE. A l'issue de cette concertation il a été décidé que la subvention sera maintenue à son niveau initial pour les deux premières années et sera ensuite dégressive.

Elle prendra en charge la création d'un site FLAM institutionnel qui sera opérationnel dès la prochaine rentrée.

Pour répondre aux demandes exprimées par les associations FLAM, l'AEFE et le CIEP ont préparé en liaison avec le MAE une convention afin que les associations FLAM qui le souhaitent puissent être accompagnées dans le choix de certifications du CIEP adaptées à leurs différents publics et que puissent être éventuellement proposées des formations CIEP spécifiques à leurs intervenants

AEFE Budget 2013

Recettes : Dotation de l'Etat

Programme 185 «Diplomatie culturelle et d'influence» 425 M€ (420,44M€ après régulation) *

Programme 151 «Français à l'étranger et affaires consulaires» 110,3 M€ pour l'aide à la scolarité (103,682 M€ disponibles).

*Le projet de loi de finances prévoit une réserve de précaution 0,5% des crédits de dépenses de personnel et 6% des autres crédits.

Recettes en provenance des établissements 207,85 M€ (+12%)

- Participation à la rémunération des personnels résidents (163,45 M€) +12 % par rapport au BP 2012.

- Contribution assise sur les frais de scolarité des établissements en gestion directe et conventionnés 38 M€ soit + 10.5 % (à noter 80% mobilisés pour les pensions civiles alors que devait se décomposer en 3% pour les pensions civiles et 3% pour l'immobilier). Les pensions civiles 149,8 M€ continuent d'augmenter + 13,12 M€ en raison de l'augmentation des taux 68,92% en 2012 , 74,60% en 2013.

Le nombre de poste d'expatriés est stable à 1 147, celui des résidents augmente légèrement +20 (5446) 75 recrutés locaux supplémentaires sont budgétés (4 160).

Mission Laïque Française

Membres du CA Monique Cerisier ben Guiga et Michèle Bloch, François Nicoullaud.

La MLF subit les contre coups des révolutions arabes et des crises. Même si sa situation financière est saine, le bureau de la MLF souhaite gestion rigoureuse ce qui justifie son souhait de se désengager de l'établissement de **Palma de Majorque** qui est en déficit. Depuis l'annonce faite au printemps, la situation a évolué, l'établissement bénéficie d'une année supplémentaire pour sortir de ce déficit chronique.

La réouverture de l'ex collège Jean Mermoz d'Abidjan est votée, ainsi que l'agrandissement du Grand Lycée franco-libanais Achrafieh de Beyrouth.

La MLF et l'AEFE proposent la fusion des deux établissements d'**Agadir** qui sont en situation de concurrence avec des effectifs insuffisants. Devant l'opposition des familles les engagements suivants ont été pris : les droits de première inscription ne seront pas appliqués aux enfants issus de Gauguin et seront équivalents à ceux pratiqués par l'AEFE au Maroc pour les élèves nouveaux entrants.

Un abattement forfaitaire annuel sur les droits de scolarité, sera appliqué jusqu'en 2022 ainsi qu'une prise en charge dégressive du différentiel restant par l'AEFE. Les élèves marocains bénéficieront, pour leur part, d'une prise en charge dégressive sur cinq ans. L'OSUI, quant à elle, s'est engagée à ne pas augmenter les frais au-delà de 5% les trois premières années et à ne pas dépasser le taux d'augmentation annuel appliqué par l'AEFE au Maroc les années suivantes. Pour ce qui concerne la situation des personnels, l'OSUI créera 15 postes de détachés administratifs au bénéfice des titulaires résidents de Paul Gauguin, avec garantie de stabilité. Tous les agents de droit local seront recrutés par l'OSUI, avec rémunération équivalente. Enfin, l'AEFE s'est engagée à verser une subvention de 1,3 M€ pour les travaux d'aménagement au Lycée français d'Agadir, rendus nécessaires pour accueillir les élèves de Gauguin. Des restructurations, ainsi que des extensions de locaux seront ainsi effectuées pour une livraison à la rentrée 2014.

Commission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger.

Dans le cadre de la mission de réflexion et de proposition sur l'avenir du réseau d'enseignement français à l'étranger confié à la Ministre déléguée chargée des français de l'étranger, une concertation a réuni lors de deux réunions les 17 avril et 14 mai une centaine de participants représentant la diversité des partenaires de l'enseignement français à l'étranger (éducation, diplomatie, monde économique, parlementaires, représentants des personnels, des parents d'élèves) mais aussi des associations investies dans le champ de l'éducation.

Un comité de pilotage, composé de 5 membres est chargé de recueillir les propositions de tous les membres associés à la concertation, d'en faire une synthèse et d'en tirer des recommandations.

La ministre déléguée devrait présenter ses propositions lors d'un conseil des ministres fin août puis à la session de l'Assemblée des Français de l'étranger de la mi-septembre.

Nous avons pour notre part ouvert et fermé cette concertation par la déclaration suivante : « *Depuis 2003 de nombreux rapports, audits, POS, Livre blanc, séminaire et États généraux sur l'avenir de l'enseignement français se sont tenus. De nombreuses conclusions et recommandations se sont révélées convergentes qui n'ont pas été loin s'en faut suivies d'effets.*

Il nous semble cependant qu'un élément essentiel a toujours manqué à ces réflexions : le coût réel du réseau.

Comment peut-on envisager une réflexion suivie d'effets si l'on ne sait pas quels sont les coûts, la part respective de chaque contributeur : familles, État français, pays d'accueil.

Nous n'avons comme information que la partie immergée de l'iceberg, à savoir le budget de l'AEFE consolidé de ceux des EGD. Soit moins de 1/4 du réseau des établissements français à l'étranger.

Connaître ce coût permettrait de répondre à la question de savoir si l'investissement de la France est trop lourd dans un contexte budgétaire difficile ou si sa contribution à ce qui est un élément essentiel de sa politique extérieure est finalement un bon investissement eu égard aux financements majoritaires des autres contributeurs ».

Il nous a été répondu que le sujet était complexe mais qu'une commission se réunirait pour l'étudier.

Nous attendons avec une grande curiosité de connaître les conclusions de cette concertation.

➔ Affaires juridiques Nicole Galeazzi :

- Audition, le 27 septembre 2012, par la Commission des lois de l'Assemblée nationale concernant un accord bilatéral entre la France et l'Allemagne sur un nouveau contrat de mariage commun de participation aux acquêts.

- Participation au CA de FdM d'août 2012 et de mars 2013.

- Rédaction d'articles sur différents points relatifs au droit de la famille, postés sur le site de l'association :

- Epoux le saviez-vous ?
- Aspects juridiques du mariage : personnes, sites et textes consultables
- Le régime matrimonial
- Couples en Europe
- Les différents régimes matrimoniaux
- La société d'acquêts
- Les réunions notariales
- Ces conventions et règlements qui nous concernent : règlement européen sur les successions

- Coordination de la rédaction d'un article pour le magazine *Français du monde* sur l'homoparentalité.
Je tiens à souligner par ailleurs l'aide précieuse apportée par François Nicoullaud dans le traitement des dossiers à caractère juridique.

→ Affaires sociales - Marion Berthoud

La commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger qui détermine le budget destiné à l'action sociale hors de France, s'est réunie à Paris, mardi 12 mars 2013. Cette commission fait le bilan de l'année budgétaire écoulée et décide des perspectives de l'année en cours pour les 1 611 054 compatriotes inscrits au registre mondial des Français établis hors de France au 31 décembre 2012.

a) – Bilan de l'action sociale en 2012 :

En 2012, 15 547 214€ ont été délégués aux postes sur la ligne de crédit pour le budget des CCPAS : cette somme est répartie comme suit :

- allocations de solidarité (pour 2661 personnes)
- allocations pour adultes handicapés (1345 personnes)
- allocations pour enfants handicapés : (444 enfants)
- allocations à durée déterminée (pour 73 enfants)
- secours mensuels spécifiques (518 enfants)
- secours occasionnels (3 621 secours dont 281 aides exceptionnelles)
- prestations d'aide consulaires pour les français de l'UE et des pays membres de l'Association européenne de libre-échange : Islande Liechtenstein, Norvège, Suisse
- aides ponctuelles (3 902 aides) destinées aux Français non-inscrits, de passage ou aux détenus
- subventions aux OLES (ex Société de Bienfaisance)
- subventions aux 15 Centres Médicaux Sociaux
- rapatriements (407 rapatriements sanitaires et pour indigence)
- subventions à des associations en France œuvrant en faveur de Français en difficulté à l'étranger (CEFR, Croix Rouge, Emmaüs France))
- hospitalisations à l'étranger (6)
- financement de la 3e catégorie aidée de la Caisse des Français de l'Etranger.

En 2012 la dépense sociale enregistre une baisse de 2,15% par rapport à 2011.

b) – Perspectives pour l'année 2013

Les crédits disponibles en 2013 :

– Les crédits destinés à couvrir des dépenses d'action sociale :

15 843 696 € ont été attribués aux crédits d'aide sociale du programme 151 « Français à l'étranger et étrangers en France ».

CCPAS : allocations mensuelles destinées aux personnes âgées et aux handicapés, allocations à durée déterminée, secours mensuels spécifiques enfants, prestations d'assistance consulaire, aides ponctuelles (secours occasionnels et aides exceptionnelles)	15 209 461€
Subventions aux organismes locaux d'entraide et de solidarité (OLES – ex sociétés françaises de bienfaisance)	372 859 €
Soutien à l'activité des centres médico-sociaux (hors personnel)	261 376 €

1.2 – Les crédits d’aide sociale gérés en administration centrale

Ils représentent cette année un montant de **1 554 459 €** et sont destinés à financer les actions suivantes :

Rapatriements (sanitaires et pour indigence)	746 655 €
Hospitalisations à l'étranger	466 542 €
Subventions à des associations en France œuvrant en faveur de Français en difficulté à l'étranger (ex : CEFR)	93 683 €
Financement de la 3e catégorie aidée de la Caisse des Français de l'Etranger	247 579 €

La commission a aussi étudié les propositions pour la fixation des taux de base. A la satisfaction de Fdm-adfe, **cette année, dans un souci d'équité, il a été décidé d'abandonner la référence au salaire minimal des personnels de service recrutés localement par nos Ambassades (niveau 1 – échelon 1) qui constituait les années précédentes un plafond, toujours très bas, pour l'ajustement du taux de base.**

De plus la DFAE a proposé, outre le déplaçonnement des taux de base calculés, une revalorisation des taux correspondant au pouvoir d'achat les plus faibles (44 taux concernés).

Toutes les sections FDM ayant répondu au questionnaire pour préparer cette commission ont reçu un courrier personnel avec les chiffres correspondant à leur poste consulaire. Des renseignements précis par poste peuvent toujours être demandés au siège qui vous répondra personnellement.

En conclusion : peu de changements dans les budgets dédiés à l'action sociale (mais pas de baisse non plus !) et des critères de fixation des taux de base plus justes.

→ CFE - CEFR Marie-Pascale Avignon-Vernet :

a) - CFE et couverture maladie des Français à l'étranger : malgré la proposition d'un travail de commission (FDM, administrateurs CFE, Parlementaires dont JY Lecomte, très pris cette année par la loi sur la représentation des Français de l'étranger), initiative lancée par la section du Mali, malgré des échanges intéressants (mais informatifs seulement) avec certains administrateurs de la CFE, force est de constater que nous n'avons pas beaucoup avancé : au lieu de relancer les contacts pour constituer cette commission, j'ai attendu de connaître les intentions et un éventuel projet de loi du Ministère des Affaires sociales sur la protection sociale... (*toujours inconnu, voire inexistant*), alors que des propositions auraient pu être formulées à ce ministère en travaillant au sein de cette commission restée en gestation...

b) - Adoption : suivi et brèves pour le site FDM chaque fois que des conditions nouvelles apparaissent dans un pays ou un autre. Et aussi quelques rares réponses à des questionnements de parents adoptants qui se sont adressés à nous.

c) - CEFR : un investissement assez lourd cette année, où en plus des réunions institutionnelles liées au projet de budget, rapport d'activité, rapport administratif et de gestion (4 réunions d'octobre à juillet), se sont greffés

- le départ de l'ancien président, M. Casamitjana, (en poste depuis 20 ans) et son remplacement par M. Valade, qui entend faire évoluer le CEFR et a déjà lancé la réflexion au sein du CA : *il y a là des enjeux importants et nous pouvons peser dans le débat, avancer des propositions.*
- le départ en décembre prochain du directeur général, et la refonte de l'organigramme

- la participation aux travaux de la commission d'appel d'offre pour deux chantiers importants qui seront lancés avant fin 2012 : la réhabilitation du centre de Vaujours, et celle de l'EHPAD de Feyzin. 4 réunions de la commission = 4 journées de travail technique à Vaujours. *Une occasion de vérifier le sérieux de l'équipe du siège du CEFR.*

En fin d'année, une nouvelle petite responsabilité : participation à une veille des alertes Ariane (lancées par la cellule de crise du Quai d'Orsay), afin de conjuguer tous nos efforts d'attention sur les pays en crise, les dangers qui pèsent sur nos compatriotes et de concrétiser notre volonté d'être au plus près des sections FDM concernées.

→ Affaires économique et sociale - Mehdi ben Lahcen

L'activité du pôle affaires économiques et sociales peut se résumer en 3 points :

- Tout d'abord un gros travail autour de la thématique de la diplomatie économique. Ce travail s'est inscrit notamment à l'intérieur du numéro 172 du magazine FDM (très apprécié puisqu'il nous a valu les félicitations du MAE). Cela a également conduit à une rencontre avec M. Jacques Maire, à la tête de la nouvelle direction des entreprises et de l'économie internationale. De plus, le travail éditorial initié à travers ce numéro, a donné naissance à une nouvelle chronique sous la houlette de Gaëlle Barré. A travers "paroles d'entrepreneurs", nous souhaitons mutualiser les expériences de nos adhérents petits entrepreneurs expatriés. Nous remercions ici tous les adhérents ayant répondu à l'appel à témoignages lancé en cours d'année. Par ailleurs, le site internet s'est enrichi d'une fiche pratique : Créer une entreprise à l'étranger <http://www.francais-du-monde.org/entreprendre/>
- En outre, nous avons continué notre travail militant afin de faire entendre une voix différente dans les comités consulaires emploi et formation. La dernière commission permanente pour l'emploi et la formation fut à ce titre très instructif. Nous avons ressenti pour la première fois, une volonté de la part de l'administration de mener une réelle politique d'aide à l'emploi pour nos concitoyens expatriés, et ce malgré une nouvelle baisse de l'enveloppe. Cela se traduit par la mise en place dans les comités locaux d'un réel débat d'orientation stratégique. Ce dernier prend la forme d'un questionnaire envoyé à tous les postes. Le but de ce dernier, est de pouvoir juger de la cohérence des actions entreprises et des opérateurs sélectionnés pour mener à bien ces actions. Trop peu de postes ont malheureusement répondu à ce questionnaire. Les sections locales devront donc veiller à la bonne mise en place de ce débat au sein des futurs conseils consulaires.
- Enfin, nous avons travaillé avec nos permanentes à la mise en place de nouveaux partenariats. Nous avons également dialogué avec Mondissimo, dans le but d'obtenir une visibilité physique et éditoriale équivalente à celle de l'UFE.

→ Droits de l'Homme et collectif LGBT – Cybèle Bouteiller

- gestion de la modération du forum et soutien logistique aux modérateurs
- relecture du Magazine Français du monde jusqu'au n°174
- rédaction d'un éditorial pour le magazine (n°173)
- secrétariat du Collectif LGBT : gestion de la liste des membres, traitement de diverses demandes individuelles, diffusion d'informations LGBT en lien avec les Français de l'étranger
- organisation d'un dîner du Collectif le jeudi 29 août au soir (en collaboration avec Catherine) avec Frédéric Martel comme invité.

A noter que je partagerai le secrétariat du Collectif avec notre adhérent Richard Michel à partir du 1er septembre. Et je pourrai être sollicitée ponctuellement en cas de besoin (forum), je resterai de toute manière en contact avec le siège et ceux d'entre vous (BN/CA) qui le souhaiteront.

→ Catherine Libeaut :

Dossiers suivis plus particulièrement :

- Participation aux travaux du groupe n 1 : "Dépénalisation de l'homosexualité" dans le cadre de la consultation relative au programme d'action gouvernemental contre les violences et les

discriminations commises à raison de l'orientation sexuelle ou de l'identité de genre. 3 dates (17 septembre, 1 octobre et 15 octobre 2012). J'ai représenté notre association seulement le 1 octobre 2012 et suite à un changement d'horaire pour la date du 15 octobre je n'ai pas pu m'y rendre : un point à retenir : il est essentiel de pouvoir avoir des membres du BN sur Paris car difficilement gérable même lorsque l'on est à 3 heures de Paris

- la situation des otages Français dans le Monde (mis à jour du site , écriture d'un article) et rencontre envisagée avec F. Laribe et Monique et Fdm-adfe est devenu adhérent de l'association **Otages du Monde** (<http://www.francais-du-monde.org/qui-sommes-nous/nos-engagements-fondamentaux/droits-de-lhomme/>)
- Présence à la session de l AFE en mars 2013 : représenter Fdm-adfe lors de la journée du 8 mars 2013 à la Géode à Paris
- Co organiser un atelier de formation destiné aux représentants Fdm-adfe qui siègent dans les Commissions locales de bourses lors de l'AG 2013

IV - Commission des conflits

- **Richard Alvarez**

Pour mémoire, R. Alvarez dans le cadre de la procédure d'exclusion à son endroit, a intenté un procès à Français du monde-adfe et réclame une indemnisation de 21 500 euros.

L'audience d'avril a donné lieu à un renvoi motivé par le fait que le dépôt de plainte était antérieur à la décision d'exclusion prononcée par le Bureau national. Richard Alvarez a dû fournir un nouveau mémoire en défense pour le début juillet ; l'association a fait de même. Pas de jugement avant septembre ou octobre en raison des vacances judiciaires.

- **Jean-Jacques Rateau**

Le Bureau national, déjà saisi lors de sa réunion du 8 décembre 2012, a été à nouveau saisi par la section de Belgique le 2 février 2013 pour dénoncer la manifestation publique d'opposition à un projet soutenu par l'association.

Le BN décide de lui envoyer un courrier (4 février) ; ce dernier, sans lui nier la liberté de pensée, lui rappelle la distinction à faire entre son opinion personnelle et son expression en tant que membre et élu de Français de monde-adfe. Il l'informe qu'il ne pourra bénéficier à l'avenir de l'investiture de l'association pour une élection ultérieure à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Indifférent aux réactions locales de l'association comme aux correspondances du Bureau national, Jean-Jacques Rateau persiste en appelant à participer le 19 mars à Ixelles au rassemblement organisé contre le mariage pour tous, en présence de Frigide Barjot.

En conséquence, l'Assemblée générale de la section de Belgique, réunie le 16 mars, à laquelle il était convié mais n'a pas souhaité venir, a voté une motion de demande d'exclusion à son encontre. Cette dernière a été adressée au bureau national de Français du monde-adfe le 25 mars.

Par courrier du 16 avril 2013, la section Belgique a saisi le Bureau national pour demander l'exclusion de Jean-Jacques Rateau en raison de ses activités et expressions publiques en opposition avec notre soutien au projet de loi sur le mariage pour tous.

Le Bureau national a saisi la CNC dont l'avis en retour, en date du 11 juillet, est formulé comme suit : *Constatant donc le manquement clair de Jean-Jacques Rateau à son devoir associatif et politique, manquement renforcé par la responsabilité que lui confère sa qualité d'élu, la CNC recommande de prendre une décision de suspension à son encontre.*

L'avis de la CNC a été communiqué aux BN et CA des 29 et 30 août qui ont arrêté leur décision. Le bureau National a voté à l'unanimité la suspension de l'adhésion à notre association de Jean-Jacques Rateau et ce pour une durée d'une année. Sa réintégration sera liée à son engagement de ne plus se livrer à des manifestations publiques allant à l'encontre des choix de Français du monde-adfe.

V - Législatives partielles

Suite à l'annulation de l'élection de deux députés des Français établis hors de France (1^{ère} et 8^{ème} circonscriptions), des élections législatives partielles ont eu lieu en mai et juin. Français du monde-adfe a apporté son soutien au candidat de gauche pour le second tour.

VI - La réforme de la représentation des Français établis hors de France :

Entre septembre 2012 et janvier 2013, dans l'incertitude du report de l'élection à l'AFE prévue pour 2013 (Europe, Levant-Asie), nous avons maintenu la mise en œuvre des procédures de désignation des candidats dans la perspective du déroulement de l'élection.

La réforme elle-même a mobilisé l'association comme en témoigne le rappel synthétique ci-après : pas moins de 16 circulaires envoyées aux sections, mise en œuvre d'un forum dédié, mise à jour régulière du dossier sur le site, auditions par les rapporteurs du sénat et de l'Assemblée nationale, rencontres avec la ministre et son cabinet, courriers à la ministre.

Pour mémoire, lors de la réunion du CA, le 2 mars 2013, des amendements au projet de loi, tel qu'il était rédigé à cette date, ont été votés à une large majorité et approuvés à une majorité identique par les élus présents qui ont été consultés.

Le Bureau national a tenu, tout au long des consultations relatives au projet de loi, à faire part de ses préoccupations associatives et de celles de ses élus.

La loi relative à la représentation des Français établis hors de France, qui a été votée à l'Assemblée nationale le vendredi 21 juin 2013, a confirmé la plupart des dispositions adoptées lors de la première lecture et apporte quelques précisions. Par ailleurs des décrets d'application doivent compléter le nouveau dispositif (fonctionnement des conseils consulaires, conditions d'exercice des mandats de conseillers consulaires et de conseillers AFE...)

Renouvellement partiel du CA :

Parmi les sortants qui ne se représentent pas, je tiens à souligner les départs de :

- Elizabeth Kervarrec, longtemps membre du CA et ma prédécesseuse au secrétariat général,
- Cybèle Bouteiller et Boris Faure, membres du bureau national.

Par leur disponibilité, leurs compétences respectives, leur engagement associatif, ils ont largement contribué à l'essor de l'association. Leurs qualités d'analyse ont été précieuses pour le CA comme pour le BN et nul ne doute que restant membres de FDM, ils resteront en lien avec nos instances.

En conclusion, une année bien remplie avec une activité intense. En dépit des questionnements que pouvaient soulever les objets traités, le BN a travaillé dans la solidarité et dans l'unité. Nos sénateurs, très souvent présents aux réunions, peuvent en témoigner. Je retiens également le soutien réel et constant qu'ils manifestent au regard de notre association.

Je saisis l'occasion de cette conclusion de rapport pour rappeler que les permanentes du siège suivent au plus près les activités de l'association et pour les remercier pour leur soutien et pour leur travail.



Français du monde-adfe - Assemblée générale 2013